



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



REGLEMENT DE CONSULTATION VALANT CAHIER DES CLAUSES PARTICULIÈRES



Jean Moulin
Lycée Béziers

Lycée Jean Moulin

Service de Gestion

Affaire suivie par
Annabel Guillou

Téléphone :
04 67 35 59 89

Fax :
04 67 35 58 58

Courriel :
annabel.guillou@ac-montpellier.fr

Av. des Martyrs de la Résistance
BP 745
34521 BÉZIERS Cédex

Site internet :
www.lpojeanmoulinbeziers.fr



I) Identification de la personne publique :

Dénomination et adresse de l'établissement et du service acheteur :

Lycée Jean Moulin
Avenue des Martyrs de la Résistance
BP 745
34521 BEZIERS.

Le pouvoir adjudicateur : Monsieur le Proviseur du lycée Jean Moulin

Comptable assignataire : Monsieur l'Agent Comptable du lycée Jean Moulin

II) Procédure :

Le marché est passé selon la procédure adaptée conformément aux dispositions de l'article 28 du code des marchés publics.

III) Objet du marché :

Le marché a pour objet la fourniture de produits d'entretien.

IV) Description des fournitures :

Marché à bon de commande pour la fourniture de produits d'entretien pour tous services du Lycée Jean Moulin.

La proposition sera établie sur la base de produits définis selon leur appellation commerciale (cf. liste jointe) ; la réponse devra être faite sur des produits identiques ou assimilés.

Le volume financier prévisionnel annuel est de 25 000 € pour le lot.

En vertu de l'article 27-II-2°, le marché sera passé sur la base d'un volume annuel minimum de **15 000 €** et d'un volume annuel maximum de **35 000 €**.

La proposition doit porter sur l'ensemble des produits listés. La liste des produits est donnée à titre indicatif. Un prix catalogue devra être proposé avec indication du % de remise pour tous les produits ne figurant pas sur la liste et indiqués sur la facture. **Le RIB et l'IBAN devront être indiqués sur les factures.**

Le contrat prendra effet à compter du 01 janvier 2021 pour une durée d'un an.

Sauf dénonciation par lettre recommandée avec accusé de réception par l'une ou l'autre des parties au moins 3 mois avant la date anniversaire du contrat, celui-ci sera renouvelé chaque année par tacite reconduction pour une période d'un an supplémentaire, sans que sa durée totale ne puisse excéder **3 ans**.

Les modalités de révision des prix devront être indiquées de manière explicite.

Clause de sauvegarde :

En cas d'augmentation annuel du prix global supérieur à 2,5 %, le Lycée Jean Moulin se réserve le droit de ne pas reconduire le contrat.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



V) Contact : tous les renseignements utiles peuvent être obtenus auprès de Monsieur le Gestionnaire du lycée Jean Moulin Téléphone 04 67 35 59 89 ; Fax 04 67 35 59 43 ; adresse électronique : gest.0340011c@ac-montpellier.fr

VI) Date limite de transmission des offres et modalités de transmission : Les offres devront être parvenues par courrier ou déposées au **service Intendance Bâtiment 3 Bureau 3** avec la mention « NE PAS OUVRIR – MAPA PRODUITS D'ENTRETIEN » ou envoyées par mail à l'adresse annabel.quillou@ac-montpellier.fr en précisant en objet « MAPA PRODUITS D'ENTRETIEN » au plus tard le 27 novembre 2020 à 16h00.

VII) Contenu des offres : L'offre devra contenir l'acte d'engagement selon le modèle joint dûment signé par le candidat ; le descriptif détaillé des fournitures également daté et signé portant les délais d'exécution.

VIII) Critère de jugement des offres : les critères de jugement des offres sont :

- prix : 30%
- service après-vente : 40%
- qualité des produits 10%
- délai de livraison 10%
- respect du présent CCP : 10%

IX) Délai de validité des offres : 45 jours.

X) Prix et règlements des comptes :

Contenu des prix : Les prix sont exprimés hors taxes ; le montant de la TVA et des éventuelles autres taxes devront apparaître clairement dans la proposition de prix. Les prix comprennent tous les frais afférents à la livraison ; les frais complémentaires éventuels devront figurer expressément sur l'offre.

XI) Règlement : Le règlement s'effectuera par mandat administratif avec virement dans un délai de 30 jours après réalisation de la prestation ou de la fourniture. Aucun acompte ne sera versé à l'entreprise titulaire du marché sauf dans les cas prévus par la circulaire MENF00500169C.

XII) Délai d'exécution: Les fournitures devront être fournies à compter du 1^{er} janvier 2021 sur commandes de l'établissement.

XIII) Notification : le marché sera notifié au titulaire avant le 31 décembre 2020. Un avis d'attribution sera rendu public par publication sur les sites www.mapa34.org et www.aji-france.com.

A Béziers, le 19 octobre 2020.

Le Pouvoir adjudicateur,

P.FOURNIER



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE



OFFRE VALANT ACTE D'ENGAGEMENT



Lycée Jean Moulin

Service de Gestion

Affaire suivie par Annabel Guillou

Téléphone : 04 67 35 59 89

Fax : 04 67 35 58 58

Courriel : annabel.guillou@ac-montpellier.fr

Av. des Martyrs de la Résistance BP 745 34521 BÉZIERS Cédex

Site internet : www.lpojeanmoulinbeziers.fr



Marché à procédure adaptée, Passé en application de l'article 28 du code des marchés publics.

Objet : fournitures de produits d'entretien

Fournisseur :

Je soussigné,.....

agissant au nom et pour le compte de :.....

dont le siège social est

immatriculé à l'INSEE sous le n°

et au registre du commerce du greffe du Tribunal de.....

sous le numéro :.....

Après avoir pris connaissance du marché visé en objet, de ses modalités et des clauses techniques particulières

- 1- m'engage sans réserve à traiter avec le lycée Jean Moulin de Béziers selon les modalités jointes en annexe (ci-joint contrat, proposition de prix, tarif appliqué ou bordereau de prix)
2- demande que le lycée Jean Moulin de Béziers se libère des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte ouvert à l'organisme financier dont le RIB est joint en annexe.
3- Affirme sur l'honneur et sous peine de résiliation de plein droit du marché à mes torts exclusifs être en règle avec les administrations fiscale et sociale.

A.....le

CACHET

SIGNATURE